

<http://www.snetap-fsu.fr/Hors-classe-CPE-2018.html>



Hors-classe CPE 2018

- Métiers - CPE AE-SH -

Date de mise en ligne : jeudi 22 février 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 21 février, est sortie la note de service relative au Tableau d'avancement à la hors classe du corps des conseillers principaux d'éducation au titre de l'année 2018

Sont concernés :

- Les conseillers principaux d'éducation ayant atteint, au 31 aout 2018, au moins 2 années d'ancienneté dans le 9eme échellon de la classe normale

L' agent qui souhaite faire acte de candidature devra : . compléter les annexes III et IV de la note de service et transmettre l'annexe IV à son chef d'établissement, pour visa, avant le **le 16 mars 2018**
envoyer les annexes III et IV, ainsi complétées et visées, par voie électronique, sous format PDF, en indiquant en OBJET du message son NOM et son PRENOM à : virginie.lentignac agriculture.gouv.fr

Le chef d'établissement adressera par voie postale, après visa, l'ensemble du dossier au chef du [SRFD/SFD](#) qui devra le retourner visé avant **le 23 mars 2018** (date limite d'arrivée au BEFFR)

N'hésitez pas à nous transmettre votre barème.

Les représentants SNETAP-[FSU](#) de la [CAP](#)